BANK OF AFRICA NIGER (B.O.A. NIGER)

CIB n° H 0038
B.P. 10 973 - NIAMEY
REPUBLIQUE DU NIGER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS (ARTICLE 710 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE) EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Nouhou TARI
B.P. 07 –Tél. : 20 - 73 38 13
NIAMEY - NIGER

Sirage SANI BAKO
Tél. : 00227 97 11 11 17
NIAMEY - NIGER

SOMMAIRE

	Pages
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025	3 - 9
RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS	10 - 14
ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025	15

Nouhou TARI
B.P. 07 –Tél. : 20 - 73 38 13
NIAMEY - NIGER

Sirage SANI BAKO
Tél. : 00227 97 11 11 17
NIAMEY - NIGER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de Bank Of Africa Niger (BOA Niger),

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur :

- l'audit des états financiers annuels de Bank Of Africa Niger (BOA Niger), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1 – AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

1.1- OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la BOA Niger, comprenant le bilan au 31 décembre 2025 faisant apparaitre un total de 291 750 millions FCFA, l'état du hors bilan présentant des engagements donnés et reçus pour respectivement 67 140 millions FCFA et 131 200 millions FCFA, le compte de résultat faisant ressortir un résultat net bénéficiaire de 409 millions FCFA, ainsi que les notes annexes aux états financiers annuels y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA.

1.2- FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) tel que prévu par le Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1. 3 - PARAGRAPHE D'OBSERVATION

Correction d'une erreur relative à un exercice antérieur

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.28 de l'annexe aux états financiers qui décrit la correction d'une erreur relative aux exercices antérieurs.

Comme indiqué dans cette note, la Banque a procédé à la correction d'une erreur portant sur les produits indûment calculés sur un découvert sur les exercices 2023 et 2024.

Cette correction a été comptabilisée conformément aux dispositions du PCB Révisé relatives aux corrections d'erreurs, ce qui a conduit à un ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

1.4- POINTS CLES DE L'AUDIT

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

Risques identifiés

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur celui des engagements par signature donnés à sa clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle figurant au bilan de la Banque pour 128 447 millions FCFA au 31 décembre 2025.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances en souffrance et à leurs dépréciations, de même que les compléments d'informations sur ces postes des comptes annuels sont donnés dans les notes annexes y relatives.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;

- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;

- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Nous avons en outre déterminé pour l'ensemble du portefeuille de la Banque, si des indicateurs de déclassement en engagements douteux ou litigieux existaient à la date de notre audit au regard de l'instruction n° 026-11-2016 de la BCEAO relative à la comptabilisation et à l'évaluation des engagements en souffrance et apprécié les développements intervenus postérieurement à la clôture de l'exercice sur les clients en portefeuille afin d'ajuster le niveau de provision requis.

1.5- RESPONSABILITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers annuels ont été établis par la direction de BOA Niger et arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 20 février 2026.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément au Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (PCB), ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le

Conseil d'Administration a l'intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

1.6- RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

2 - VERIFICATIONS DES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques conformément aux dispositions légales et règlementaires prévues par la loi bancaire et l'Acte Uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et le GIE.

2.1 - VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA REGLEMENTATION BANCAIRE

2.1.1. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé à l'évaluation du fonctionnement des organes sociaux, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la Banque. Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des états financiers. Ne consistant pas en une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle. Les axes d'amélioration issus de notre revue font l'objet d'un rapport de recommandations distinct adressé à la Direction Générale de la Banque, conformément à l'article 16 de la circulaire n°002- 2018/CB/C de la BCEAO relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

2.1.2. Suivi des ajustements demandés par la Commission Bancaire

L'examen des méthodes d'évaluation et de comptabilisation des opérations a permis de relever des ajustements et des reclassements significatifs non comptabilisés à la suite de la mission de vérification de la Commission Bancaire intervenue en mars 2025.

La mission a requis le déclassement et la dépréciation de divers clients à hauteur respectivement de 8 457 millions de F CFA et 1 700 millions de F CFA que la Banque n'a pas encore comptabilisés à la date du présent rapport estimant que les impayés sur ces clients ont fait l'objet de régularisation au 31 décembre 2025.

Par ailleurs, la mission a requis le déclassement de certaines créances en créances restructurées et en créances douteuses pour un montant total de 12 578 millions de F CFA. La Banque n'a pas comptabilisé ces déclassements estimant que ces créances ont un caractère souverain.

2.1.3. Dispositif prudentiel

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect du dispositif prudentiel.

Les fonds propres effectifs de la banque sont déterminés comme suit, en millions de F CFA :

- Capitaux propres hors résultat et report à nouveau débiteur :		37 154
- Emprunt subordonné	:	0
- Résultat net de l'exercice	:	409
- Report à nouveau débiteur	:	(1 821)
- Excédent de la limite applicable aux immobilisations hors exploitation		(2 143)
- Valeurs immobilisées incorporelles		(462)
		33 137

Au titre de la réglementation bancaire, la Banque assure la représentation du capital minimum exigé qui est fixé à 10 000 millions de F CFA par le dispositif prudentiel applicable au 31 décembre 2025 avec des fonds propres effectifs 33 137 millions de F CFA à la même date. Toutefois, le niveau de fonds propres retenu ne prend pas en compte les provisions demandées par la Commission Bancaire et non comptabilisées par la Banque pour 1 700 millions de F CFA.

Au 31 décembre 2025, sur la base du FODEP provisoire, la Banque ne respecte pas deux (2) ratios prudentiels, à savoir la norme de division des risques qui s'élève à 34,85% pour une limite règlementaire de 25% et la limite sur les immobilisations hors exploitation qui ressort à 21,37% pour une limite règlementaire de 15%.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2025.

2.1.4. Respect des Instructions de la Banque Centrale (BCEAO)

Au 31 décembre 2025, la Banque détient des participations représentant 22% du capital de SOPARFI pour un montant de 45 millions de F CFA. Le total du bilan de SOPARFI au 31 décembre 2024 s'établit à 201 millions de F CFA soit moins de 2% du total du bilan de BOA Niger SA à cette date.

L'Instruction n° 033 - 11 - 2016 du 15 novembre 2016 relative aux états financiers sous une forme consolidée a prévu à son article 8 que « L'inclusion de certaines entreprises dans le champ de la consolidation des comptes n'est pas obligatoire lorsque leur importance est négligeable par rapport à l'ensemble consolidé. Peuvent être considérées comme étant dans ce cas, les entreprises dont le total bilan est inférieur à 2% du total du bilan du groupe, déterminé à partir des états financiers de l'exercice précédent.

En conséquence, l'inclusion des comptes de SOPARFI SA dans les comptes consolidés du Groupe BOA n'est pas obligatoire.

2.1.5. Réglementation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux Commissaires aux comptes

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 26 de l'Ordonnance 2024-57 du 19 décembre 2024 portant Loi bancaire au Niger ont fait l'objet d'approbation par l'instance de décision appropriée.

En vertu de l'article 26, point a), nous vous informons que les engagements directs et par signature des administrateurs, des commissaires aux comptes et du personnel s'élèvent à **5 855 millions de F CFA** au 31 décembre 2025 et sont formés comme suit, en millions de F CFA :

- Autres parties liées	531
- Actionnaires ou membres du Conseil d'Administration	46
- Commissaires aux comptes	0
- Personnel de direction	396
- Cadres moyens et supérieurs	4 283
- Personnel d'exécution	598
	5 855

Ces concours portent le ratio d'endettement des personnes visées à l'article 26 de l'Ordonnance 2024-57 du 19 décembre 2024 portant Loi bancaire au Niger à 16,68% pour une norme fixée à un maximum de 20% des fonds propres effectifs de **35 098 millions de F CFA** au 31 décembre 2024.

2.2. VERIFICATIONS DES OBLIGATIONS LEGALES PREVUES PAR L'ACTE UNIFORME SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications des obligations légales prévues par l'Acte uniforme sur les sociétés commerciales.

Conformément à l'article 140 de l'Acte Uniforme de l'OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons procédé à l'examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les états financiers annuels.

En application de l'article 716 de l'Acte Uniforme de l'OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons relevé au cours de nos travaux que les comités spécialisés du Conseil d'Administration ne sont pas composés uniquement d'administrateurs non-exécutifs et majoritairement d'administrateurs indépendants (article 24 de la circulaire 01 2017/CB/C du 27 septembre 2017).

Conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, les entités dont les titres sont inscrits à une bourse de valeurs et celles qui sollicitent un financement dans le cadre d'un appel public à l'épargne, doivent établir et présenter les états financiers selon les normes internationales d'informations financières, appelées normes IFRS, en sus des états financiers annuels. Ces états financiers établis selon les normes IFRS sont approuvés dans les mêmes conditions que les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N°A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

Nouhou TARI
Expert-Comptable Diplômé
Expert-Comptable inscrit auprès de l'ONECCA Niger

Sirage SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

Sirage SANI BAKO
Expert – Comptable Diplômé
Expert-Comptable inscrit auprès de l'ONECCA Niger

Fait à Niamey, le 20 février 2026

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE ;
- et aux dispositions relatives à la réglementation bancaire de l'UMOA.

De manière plus détaillée :

- Nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit prévu par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;

- Nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;

- Nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

- Nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- Nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- Nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;

- Nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règle en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- Nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- Nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Relativement à l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE :

- Nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les actionnaires/associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;

- Nous avons l'obligation de contrôler les conventions réglementées conclues entre l'entité et l'un de ses dirigeants, directement ou indirectement, et d'en faire rapport à l'assemblée générale des actionnaires ;

- Nous avons l'obligation de vérifier les rémunérations exceptionnelles versées aux administrateurs ou les remboursements de frais qui leur sont faits dans le cadre des missions ou mandats qui leur sont confiés par le conseil d'administration (article 432) ;

- Nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit conformément à l'article 716 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;

- Nous devons signaler aussi au Ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation (article 716) ;

- Nous avons l'obligation de déclencher la procédure d'alerte lorsque nous relevons, à l'occasion de notre mission, des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation de la société (articles 150 et suivants) ;

- Nous avons l'obligation de vérifier la tenue conforme du registre des titres nominatifs (article 746-2) ;

- Nous avons l'obligation de convoquer l'assemblée générale des actionnaires/associés si le conseil d'administration ou l'administrateur général ne l'a pas fait (article 516) ;

- Nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance ;

- Nous avons aussi l'obligation de faire une déclaration de soupçon à la Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière (CENTIF) des opérations de blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme que nous aurons relevées dans le cadre de l'audit.

ETATS FINANCIERS ANNUELS ET NOTES ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2025

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

BILAN
destiné à la publication
ETAT : NIGER ETABLISSEMENT : BANK OF AFRICA

Poste	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2024	31/12/2025
1	CAISSE BANQUE CENTRALE CCP	13 691	12 535
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	115 193	118 824
3	CREANCES BANCAIRES ET ASSIMILEES	6 037	8 362
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	162 488	128 447
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	2 670	2 067
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	1 680	1 952
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-
8	AUTRES ACTIFS	2 307	1 782
9	COMPTES DE REGULARISATION	1 237	1 165
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG	218	188
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	454	454
12	PRETS SUBORDONNES	823	856
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	789	462
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 817	14 655
E90	TOTAL DE L'ACTIF	322 404	291 750

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

Sirage SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

CERTIFIES CONFORMES
AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplomé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

BILAN
destiné à la publication
ETAT : NIGER ETABLISSEMENT : BANK OF AFRICA

Poste	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2024	31/12/2025
1	BANQUES CENTRALES CCP	-	-
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	100 683	64 413
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	170 961	183 280
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-
5	AUTRES PASSIFS	934	1 005
6	COMPTES DE REGULARISATION	4 055	3 295
7	PROVISIONS	3 615	3 693
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	-	-
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	42 156	36 064
10	CAPITAL SOUSCRIT	20 800	20 800
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	-	-
12	RESERVES	16 354	16 676
13	ECARTS DE REEVALUATION	-	-
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	-	- 1 821
16	RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION RESULTAT DE L'EXERCICE	5 002	409
L90	TOTAL DU PASSIF	322 404	291 750

Sirago SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplomé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

BILAN
destiné à la publication
ETAT : NIGER ETABLISSEMENT : BANK OF AFRICA

Poste	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2024	31/12/2025
	ENGAGEMENTS DONNES	101 879	67 140
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	8 937	6 058
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	92 942	61 082
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
	ENGAGEMENTS RECUS	178 824	131 200
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
5	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	178 824	131 200
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-

Sirage SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

COMPTE DE RESULTAT
destiné à la publication

ETAT : NIGER ETABLISSEMENT : BANK OF AFRICA

Poste	CHARGES	31/12/2024	31/12/2025
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	22 006	21 108
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	-7 559	-6 377
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	427	431
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	4 419	4 076
5	COMMISSIONS (CHARGES)	-218	-194
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	1 221	1 107
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	-3	42
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 136	980
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-49	-47
10	PRODUIT NET BANCAIRE	21 380	21 125
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-12 063	-12 746
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMO. INCORP. & CORP.	-1 067	-2 965
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	8 251	5 414
15	COUT DU RISQUE	-2 716	-4 293
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	5 535	1 122
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	35	62
18	RESULTAT AVANT IMPOT	5 570	1 183
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	-568	-774
20	RESULTAT NET	5 002	409

Sirage SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

BOA - NIGER
IMMEUBLE BOA
RUE DU GAWEYE

CERTIFIES CONFORMES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Annexe 4.1

ETAT : NIGER

ETABLISSEMENT : BANK OF AFRICA

2	0	2	5	1	2		3	1		H	0	0	3	8		C		A	A			0	1			1
Date d'arrêté										C		I		B				LC				D				F		P

A- DECLARATION DE CONFORMITE AU PLAN COMPTABLE BANCAIRE DE L'UMOA

Les états financiers ont été établis conforment au plan comptable bancaire révisé de l'UMOA, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2018

B- INDICATION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Les états financiers ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables retenus par le plan comptable révisé de l'UMOA, notamment :

- La permanence des méthodes
- La transparence
- La prudence
- La spécialisation des exercices
- L'intangibilité du bilan d'ouverture
- L'importance significative
- La prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique

Les intérêts et commissions assimilées ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément au principe de la séparation des exercices. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

Les créances et les dettes, ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises, sont converties en F CFA aux cours de change applicables aux opérations au 31 décembre 2025.

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté journalier ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès la réception des avis d'encaissement ou de paiement.

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers et sont ventilés en fonction de leur nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire Révisé (PCBR). Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les crédits pour lesquels la banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues.

La banque applique notamment les dispositions de l'instruction 026-11-2016 du PCBR relatives à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance. Les engagements en souffrance comprennent :

- les créances restructurés : créances ayant fait l'objet de mesures de renégociation consistant en des concessions envers une contrepartie qui éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers ;

- les créances douteuses ou litigieuses : créances, échues ou non, présentant un risque probable ou certain de non recouvrement partiel ou total.

11 BOA - Niger Compte Caisse Rue Gawaye

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplomé
ONECCA Niger N° A/1992/047

Siege SANLEAN
Expert Comptable Diplomé

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Conformément à l'instruction 029-11-2016 du PCBR relative à la comptabilisation et à l'évaluation des titres, la Banque classe les titres qu'elle détient en portefeuille dans les catégories suivantes :

- Les titres de transaction qui sont des titres acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ou encore les titres détenus du fait de l'activité d'animateur du marché
- Les titres d'investissement qui sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée, acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance
- Les titres de participations qui sont des titres à revenu variable dont la possession durable est estimée utile à l'entreprise
- Les titres de l'activité de portefeuille qui sont des titres à revenu variable dont l'acquisition a pour objet d'en tirer un gain en capital à moyen terme
- Les titres de placement constitués essentiellement des titres à revenu fixe acquis en vue d'une détention jusqu'à leur échéance.

Les titres sont comptabilisés et évalués selon les dispositions de l'instruction 029-11-2018 du PCBR.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

- Logiciels	2 ans
- Constructions	50 ans
- Installations	5 ans
- Matériel et outillage	4 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel informatique	2 ans
- Matériel de transport	4 ans

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

Sirage SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

ETAT DES DEROGATIONS

Annexe 4.2

ETAT : ETABLISSEMENT :

2 0 2 5 1 2	3 1	H 0 0 3 8	C	A A	0 1	1
Date d'arrêté		C I B	LC	D	F	P

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	Nous n'avons pas de dérogations aux principes comptables fondamentaux	
B- DEROGATIONS AUX REGLES ET METHODES D'EVALUATION	Nous n'avons pas de dérogations aux règles et méthodes d'évaluation	
C- DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE	Nous n'avons pas de dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

Sirage SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplomé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES — Annexe 4.3

ETAT : ETABLISSEMENT :

2 0 2 5 1 2	3 1	H 0 0 3 8	C	A A	0 1	1
Date d'arrêté		C I B	LC	D	F	P

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- CHANGEMENTS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION	RAS	RAS
B- CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION	RAS	RAS

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES
Siège SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.4. Les créances sur les établissements de crédit et assimilées

(en millions F CFA)

CREANCES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES OU ÉTRANGÈRES	TOTAL AU 31/12/2025	TOTAL AU 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 767	3 280	0	2 193	0	**8 240**	**7 750**
PRETS	0	0	0	0	0	0	0
Comptes et prêts au jour le jour	0	0	0	0	0	0	0
Prêts à terme	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépôts	660	23	0	2 005	3	**2 691**	**2 667**
VALEURS RECUES EN PENSION LIVRÉE						0	0
Valeurs reçues en pension au jour le jour	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs reçues en pension à terme	0	0	0	0	0	0	0
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	**27**	**199**	**0**	**0**	**0**	**226**	**27**
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATIONS	3 455	3 501	0	4 198	3	**11 157**	**10 445**
Dont admissible au refinancement de la BCEAO (****)							
	27	0	0	0	0	**27**	27
TOTAL APRÈS DÉPRÉCIATIONS	3 428	3 501	0	4 198	3	**11 130**	**10 418**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

Sirage SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1902/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.5. Les créances sur la clientèle

(en millions F CFA)

CRÉANCES CLIENTELE	ETAT ET ASSIMILES	ISBLSM	SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2025	TOTAL AU 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS (*)	2 367	2	0	1 858	13 766	**17 994**	**17 183**
PRETS A TERME	12 578	68	50	52 734	32 880	**98 309**	**130 178**
OPERATIONS DE PENSION LIVREE	0	0	0	0	0	**0**	**0**
OPERATIONS DE LOCATION -FINANCEMENT	0	0	0	0	1 699	**1 699**	**2 325**
AFFACTURAGE						**0**	**0**
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 019	654	0	4 379	10 735	**16 787**	**18 122**
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATIONS	**15 964**	**724**	**50**	**58 971**	**59 080**	**134 789**	**167 808**
Dont admissible au refinancement de la BCEAO (****)						**0**	**0**
DÉPRÉCIATIONS	281	266	0	3 486	2 309	**6 342**	**5 320**
TOTAL APRÈS DÉPRÉCIATIONS	**15 683**	**458**	**50**	**55 486**	**56 771**	**128 447**	**162 488**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES
Sirage SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.6. Les effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

(en millions F CFA)

TITRES	31/12/2025				31/12/2024			
	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL
PORTEFEUILLE DE TRANSACTION				0				0
BRUT			1 952	1 952			1 680	1 680
Dont coté				0				0
NET			1 952	1 952			1 680	1 680
PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE								
BRUT	54 004			54 004	42 679			42 679
Dépréciations								
NET	54 004	0	0	54 004	42 679	0	0	42 679
Dont coté								
PORTEFEUILLE D' INVESTISSEMENT								
BRUT	64 820	2 067		66 886	72 513	2 670		75 183
Dépréciations								
NET	64 820	2 067	0	66 886				
Dont coté					72 513	2 670	0	75 183
	118 824	2 067	1 952	122 843	115 193	2 670	1 680	119 543

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIÉS CONFORMES AUX ECRITURES
Siège SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.7. Les titres de participation et emplois assimilés

(en millions F CFA)

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	PAYS D'IMPLANTATION	COTÉ /NON COTÉ	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	POURCENTAGE DE DÉTENTION	PRIX D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE NETTE (N)	VALEUR COMPTABLE NETTE (N-1)	PRODUITS GÉNÉRÉS SUR L'EXERCICE (DIVIDENDES + JETONS DE PRÉSENCE)
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES						**454**	**454**	**454**	**420**
BOA-France	France	N	Banque	7380	3,11%	204	204	204	0
AGORA SA	Côte d'Ivoire	N		5000	5,0%	250	250	250	420
TITRES DE PARTICIPATIONS						**331**	**188**	**218**	**0**
ACEP_Niger	Niger	N		920	12,7%	76	0	5	0
SINERGI SA	Niger	N		656	14,1%	93	29	54	0
CRRH_UEMOA	Togo	N		14127	1,0%	100	100	100	0
SOPARFI	Niger	N		202	22,3%	45	41	42	0
SAHFI	Niger	N		3625	0,01%	1	0	0	0
GIM_UEMOA	Sénégal	N		9733	0,2%	15	15	15	0
SWIFT						2	2	2	0
									11
FCP EMERGENCE						910	910		0
FCP GLOBAL INVESTOR						987	987		11

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIÉS CONFORMES AUX ECRITURES

Sirage SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplomé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.8. Les immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions F CFA)

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE RÉÉVALUATIONS	CESSIONS OU RETRAITS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS / DÉPRÉCIATIONS				MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					EN DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	EN FIN D'EXERCICE	
IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION A=B+C	18 495	320	3	18 811	12 156	967	11	13 113	5 699
Immobilisations incorporelles B	2 626	20	0	2 646	1 837	347	0	2 184	462
Logiciels	2 626	20		2 646	1 837	347		2 184	462
Immobilisations corporelles C	15 868	300	3	16 165	10 319	621	11	10 929	5 237
- Prises en location -financement	0	0	0	0	0			0	0
- Mises en location - Simple	0	0	0	0	0			0	0
- Autres	15 868	300	3	16 165	10 319	621	11	10 929	5 237
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION D=E+F	9 780	5 359	2 724	12 415	512	2 572	88	2 996	9 418
Immobilisations incorporelles E	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles F	9 780	5 359	2 724	12 415	512	2 572	88	2 996	9 418
- Immobilisations corporelles	9 780	5 359	2 724	12 415	512	2 572	88	2 996	9 418

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIÉS CONFORMES AUX ECRITURES
Siège SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.10. Les dépôts de la clientèle

(en millions F CFA)

DÉPÔTS	ETAT ET ASSIMILÉS	ISBLSM	SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2025	TOTAL AU 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	19 517	22 572	21	24 771	43 743	**110 623**	**100 432**
COMPTES ET DÉPÔTS À TERME	4 887	872	0	3 419	12 814	**21 992**	**23 060**
OPÉRATIONS DE PENSION LIVRÉE						**0**	**0**
COMPTE D'EPARGNE À REGIME SPECIAL	13	445	0	36 629	156	**37 243**	**38 300**
AUTRES DÉPÔTS	6	2 633	5 708	2 906	2 169	**13 421**	**9 169**
TOTAL	**24 423**	**26 522**	**5 729**	**67 724**	**58 882**	**183 280**	**170 961**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

Siraje SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.9. Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés

(en millions F CFA)

DETTES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES OU ÉTRANGÈRES	TOTAL AU 31/12/2025	TOTAL AU 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	**0**	**6 069**	**3 987**	**85**	**164**	**10 306**	**20 659**
- Comptes ordinaires des etablissements de crédit et assimilés -Créditeurs (LORI)		3 069	400	85	164	3 720	9 030
- Autres Comptes de dépots des etablissements de crédit et assimilés		3 000	3 587		0	6 587	11 628
EMPRUNTS	**12 477**	**25 006**	**5 375**	**0**	**11 250**	**54 107**	**80 025**
Au titre du marché monétaire	12 477	0	0	0	0	12 477	57 624
Au jour le jour	0	0	0	0	0	0	0
À terme	0	25 006	5 375	0	11 250	41 630	22 401
VALEUR DONNÉES EN PENSION LIVRÉE	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Au jour le jour	0	0	0	0	0	0	0
À terme	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**12 477**	**31 075**	**9 362**	**85**	**11 414**	**64 413**	**100 683**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

Siraga SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplomé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.11. Les dettes représentées par un titre, emprunts et titres émis subordonnés

(en millions F CFA)

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS	DEVISE	MONTANT EN DEVISE À L'ORIGINE	TAUX D'INTÉRÊT	CONDITIONS SUSPENSIVES DE PAIEMENT DES COUPONS	ÉCHÉANCES	MONTANT AU 31/12/2025	MONTANT ADMIS DANS LES FONDS PROPRES PRUDENTIELS
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE						0	
- Emprunts obligataires		0					
- Autres dettes		0					
EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS						0	
- À durée déterminée		0					
- À durée indéterminée		0				0	
TOTAL						**0**	

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP: 10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

Serge SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.12. Les dépréciations et provisions

(en millions F CFA)

DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	31/12/2024	Dotations	Reprises		RECLASSEMENT	31/12/2025
			Sans objet	Autres		
DÉPRÉCIATIONS	**6 132**	**9 558**	**8 413**	**0**	**0**	**7 277**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	27		0	0		27
Créances sur la clientèle	5 320	9 236	8 213	0		6 342
Titres de placement				0		
Titres de participation et assimilés	114	30	0	0		143
Autres actifs	672	293	200	0		765
PROVISIONS	**3 615**	**921**	**795**	**0**	**-48**	**3 693**
Risques d'exécution d'engagements par signature sur établissements de crédit	0			0		0
Risques d'exécution d'engagements par signature sur clientèle				0		
Pensions de retraite et obligations similaires	2 318	349		0		2 667
Autres risques et charges	1 298	572	795	0	-48	1 026

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973

CERTIFIES CONFORMES
AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 87 Niamey - Niger

SANI BAKO
Comptable Diplômé

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.13. La variation des capitaux propres

(en millions de F CFA)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES D'EMISSION ET DE FUSION	RÉSERVES, REPORT À NOUVEAU, RESULTAT	CAPITAUX PROPRES
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2023	**13 000**	**195**	**32 475**	**45 669**
Ajustements de début de période				
CAPITAUX PROPRES AU 1/01/2024	**13 000**	**195**	**32 475**	**45 669**
Augmentation / Réduction de capital	7 800	-195	-7 606	0
Résultat de la période	0	0	5 002	5 002
Distribution de dividendes	0	0	-8 515	-8 515
Autres mouvements	0	0	0	0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2024	**20 800**	**0**	**21 356**	**42 156**
Ajustements de début de période			-1 821	-1 821
CAPITAUX PROPRES AU 1/01/2025	**20 800**	**0**	**19 535**	**40 335**
Augmentation / Réduction de capital	0	0	0	0
Résultat de la période	0	0	409	409
Distribution de dividendes	0	0	-4 680	-4 680
	0	0	0	0
BILAN AU 31/12/2025	**20 800**	**0**	**15 264**	**36 064**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIÉS CONFORMES AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.14. La répartition du capital et des droits de vote

MONTANT DU CAPITAL (en F CFA)	20 800 000 000
MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT ET NON APPELÉ	0
VALEUR NOMINALE DES TITRES (en F CFA)	1 000

IDENTITÉ DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS	NATIONALITÉ	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES		PART DU CAPITAL	POURCENTAGE
			31/12/2025	31/12/2024		
PERSONNES MORALES			**12 283 808**	**13 562 768**	**65,2%**	**65,1%**
- Dont ETAT						
- Dont Organismes publics						
BOA-WEST AFRICA	Sénégalaise	Dakar	12 283 808	13 475 312	64,8%	56,2%
BOAD	Togolaise	Lomé	0,00	1 191 504		
SONIMEX	Nigerienne	Niamey	1 191 504	0,00	5,7%	8,4%
PERSONNES PHYSIQUES HORS SALARIÉS			**7 302 544**	**7 215 088**	**34,7%**	**34,8%**
-Divers actionnaires minoritaires<5%	UEMOA	UEMOA	7 302 544	7 215 088	34,7%	34,8%
SALARIÉS			**22 144**	**22 144**	**0,1%**	**0,1%**
- Salariés BOA Niger	Nigerienne		22 144	22 144	0,1%	0,1%
TOTAL			**19 608 496**	**20 800 000**	**100%**	**100%**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIÉS CONFORMES AUX ECRITURES

SANI BAKO
Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable
ONECCA Niger N° A
SP Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.15. La ventilation des emplois et ressources suivant la durée résiduelle

(en millions de F CFA)

EMPLOIS/RESSOURCES	MOINS DE 1 MOIS	1 MOIS À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL AU 31/12/2025
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 671			2 691		**8 362**
Créances sur la clientèle	38 231	6 427	25 796	42 302	15 692	**128 447**
Obligations et autres titres à revenu fixe			1 363	307	397	**2 067**
Titres de transaction				1 952		**1 952**
Autres titres à revenu variable						**0**
Titres de placement	8 875		42 500	2 629	1	**54 004**
Titres d'investissement	1 410	12 150	30 962	8 833	11 464	**64 820**
TOTAL	**54 187**	**18 577**	**100 621**	**58 713**	**27 554**	**259 652**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	42 793		7 863	13 757		**64 413**
Dettes envers la clientèle	163 896	6 728	6 462	6 193		**183 280**
Dettes représentées par un titre						**0**
TOTAL	**206 689**	**6 728**	**14 325**	**19 951**	**0**	**247 693**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIÉS CONFORMES AUX ECRITURES

Siège SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A [illegible]/2017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.16. Les opérations en devises

(en millions de F CFA)

DEVISES		31/12/2025				31/12/2024			
		ACTIF	PASSIF	DEVISES À RECEVOIR	DEVISES À LIVRER	ACTIF	PASSIF	DEVISES À RECEVOIR	DEVISES À LIVRER
CAD	Dollar canadien	104	104			140	141	4	0
CHF	Franc suisse	56	39			54	51	0	0
EUR	Euro	220 939	221 239			201 621	203 836	63	4
GBP	Livre Sterling	36	35			290	288	0	0
USD	Dollar US	61 784	61 819	73	73	57 968	57 901	0	63
XOF	Francs CFA BCEAO	8 832	8 514			62 331	60 187	0	0
TOTAL		**291 750**	**291 750**	**73**	**73**	**322 404**	**322 404**	**68**	**67**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

Serge SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

Annexe 4.17. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (en millions de F CFA)

ENGAGEMENTS	31/12/2024	31/12/2025
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	**101 879**	**67 140**
Engagements de financement en faveur des établissements de crédit et assimilés	**0**	**0**
Crédits documentaires		
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Ouvertures de crédits confirmés	0	0
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	**8 937**	**6 058**
Crédit documentaires import	442	
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Autres engagements de financements donnés	8 495	6 058
Engagements de garanties d'ordre des établissements de crédit et assimilés	**27 691**	**14 291**
Confirmations d'ouvertures de crédits documentaires	0	0
	0	0
Autres engagements donnés	27 691	14 291
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	**65 251**	**46 656**
	0	0
Cautions, avals et autres garanties donnés	33 548	29 380
Garanties de remboursement de crédits	0	0
Autres garanties données	31 703	17 275
Engagements douteux		**135**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	**178 824**	**131 200**
Engagements de financement reçus des établissements de crédit et assimilés	0	
Crédits documentaires	0	0
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Ouvertures de crédits confirmés	0	0
Autres engagements de financement reçus	0	0
Engagements de financement reçus de la clientèle	**0**	**0**
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Autres engagements de financement reçus	0	0
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit et assimilés	**6 697**	**1 041**
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	0	0
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Autres engagements reçus	6 697	1 041
Engagements de garantie reçus de la clientèle	**172 128**	**130 159**
Garanties reçues de l'Etat et des organismes assimilés	0	0
Garanties reçues des entreprises d'assurance et de capitalisation	0	0
Garanties reçues de la clientèle financière	0	0
Autres Garanties reçues	172 128	130 159

NOTAIRE
Expert Comptable
ONECCA Niger N° ... 2017
BP : 07 Niamey - Niger

CERTIFIÉS CONFORMES AUX ECRITURES

Stage SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

Annexe 4.18 : VALEURS ET SURETES RECUES / DONNEES EN GARANTIE

(en millions F CFA)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNÉS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	0	0	0
AUTRES TITRES	0	0	0
HYPOTHÈQUES	62 106	204,29,913	30 828
AUTRES VALEURS ET SÛRETÉS RÉELLES	69 094	204,29,913	28 327
TOTAL	**131 200**	**0**	**59 155**

VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT DES DETTES ET DES ENGAGEMENTS REÇUS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	0	0	0
AUTRES TITRES	0	0	0
HYPOTHÈQUES	0	0	0
AUTRES VALEURS ET SÛRETÉS RÉELLES	67 140	,913,	67 005
TOTAL	**67 140**	**0**	**67 005**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

Simon SANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/[illegible]/2017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.19. Le coût du risque

(en millions F CFA)

COÛT DU RISQUE	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	**0**	**0**	**0**
Dotations nettes pour dépréciations	0	0	0
Pertes non couvertes par des dépréciations	0	0	0
Récupérations sur créances amorties	0	0	0
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	**-400**	**-2 138**	**-1 374**
Dotations nettes pour dépréciations	-258	-2 023	-1 307
Pertes non couvertes par des dépréciations	-224	-195	-150
Récupérations sur créances amorties	81	80	83
AUTRES RISQUES	**-1 735**	**-578**	**-2 919**

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

BOA - NIGER

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.20. L'évolution des résultats et autres éléments d'importance significative

(en millions F CFA)

	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	**45 669**	**42 156**	**36 064**
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	26 976	21 380	21 125
Résultat d'exploitation	11 523	5 535	1 092
Impôts sur le résultat	1 499	- 568	- 774
Résultat net	10 077	5 002	409
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat net par action ou part sociale	775	250	0,0
Bénéfice distribué par action ou part sociale (en F CFA)	660	225	0
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE			
Rémunérations brutes de l'excercice	5 041	5 173	4 786
Avantages sociaux versés aux personnels	952	660	675
Participations et intéressement			
Effectif moyen au cours de l'exercice	312	320	306

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplomé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

SANI BAKO
Comptable Diplômé

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.21. Les informations sectorielles

(en millions F CFA)

	ETAT DU DECLARANT	AUTRES ETATS DE L'UMOA	AUTRES RESIDENTS UMOA	RESTE DU MONDE	TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
BILAN						
Actif	222 705	66 143		2 902	291 750	322 404
Passif	258 065	18 270		15 415	291 750	322 404
HORS BILAN						
Engagements donnés	47 592	19 293		255	67 140	101 879
Engagements reçus	111 910	19 220		70	131 200	178 824
COMPTE DE RESULTAT						
Produit net bancaire	21 125				21 125	21 380

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES
AUX ECRITURES

SANI BAKO
Comptable Diplômé

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.22. Les rémunérations et avantages des dirigeants

(en millions F CFA)

REMUNERATIONS ET AVANTAGES	31/12/2024	31/12/2025
REMUNERATIONS BRUTES Y COMPRIS LES INDEMNITES DE FONCTION ET LES AVANTAGES EN NATURE	**406**	**278**
Rémunérations brutes	324	181
Indemnité de fonction	58	72
Avantages en nature	24	25
PAIEMENTS A BASE D'ACTIONS		
Nombre d'actions	208 000 000	208 000 000
Valorisation de l'action au 31/12		
Nombre d'options non excercées au 31/12		
Valorisation de l'action au 31/12		
AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI		
Indemnité de fin de carrière		
Régime de retraite à cotisations définies	**0**	**0**
AUTRES AVANTAGES		

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplomé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

BANK OF AFRICA NIGER — 31/12/2025

4.23. Les prêts, avances et garanties accordés aux dirigeants

(en millions F CFA)

PRETS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITE DU BENEFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTERET	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRETS					
	DIRECTEUR ZONE II	50 000 000	46 628 756	1,5%	
	RESP. DPT CONTROLEUR DE GESTION	50 000 000	44 294 680	1,5%	
	RESP. INSPECTION DES AGENCES & AFFAIRES SPECIALES/DAI	48 000 000	42 499 978	1,5%	
	RESP. SCE MOYENS GENERAUX	50 000 000	40 312 544	1,5%	
	DIRECTEUR ZONE 1	50 000 000	39 485 027	1,5%	
	RESP. SCE ANALYSE CREDIT	50 000 000	38 737 495	1,5%	
	RESPONSABLE SERVICE AUDIT	45 000 000	35 350 560	1,5%	
	RESP. DPT MONETIQUE & TRANSFERTS RAPIDES	50 000 000	35 271 402	1,5%	
	RESPONSABLE DE LA GESTION DES ACTIFS HE	50 000 000	31 709 089	1,5%	
	RESP.DPT ANIMATION COMMERCIALE	40 000 000	25 367 230	1,5%	
	RESP.GAC	36 000 000	16 029 230	1,5%	
	RESP.GESTION DES RISQUES	29 000 000	12 049 779	1,5%	
	RESP. DPT ORGANISATION & SATISFACTION CLIENT	45 074 414	7 889 592	1,5%	
	CONSEILLER DU DIRECTEUR GENERAL	44 618 029	7 278 006	1,5%	
	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT EN CHARGE DU SUPPORT	44 618 029	7 278 006	1,5%	
	RESP. AFFAIRES JURIDIQ, SUCCESSIONS ET GARANTIES	37 624 513	6 805 578	1,5%	
	RESP. CONTROLE PERMANENT	32 348 048	5 276 584	1,5%	
	DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS	31 211 015	5 091 159	1,5%	
	RESP. SERVICE RECOUVREMENT	28 535 806	4 619 104	1,5%	
	RESP. DPT DES RH ET DE LA FORMTION	22 345 191	3 982 426	1,5%	
	RESPONSABLE ADJOINT AU DEPARTEMENT DES OPERATIONS	44 113 606	3 731 311	1,5%	
	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT EN CHARGE DU RISQUE	43 770 365	5 697 812	1,5%	
	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT EN CHARGE DU RISQUE	14 887 465	9 851 808	0,0%	
	DIRECTEUR POLE SUPPORT	6 096 000	5 080 000	0,0%	
	RESP.GESTION PREVENTIVE DE RISQUES	4 550 000	3 791 664	0,0%	
	DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS	4 400 000	3 483 330	0,0%	
	RESP. AFFAIRES JURIDIQ, SUCCESSIONS ET GARANTIES	5 651 250	3 061 091	0,0%	
	RESP.GESTION DES RISQUES	3 000 000	2 375 000	0,0%	
	RESPONSABLE ADJOINT AU DEPARTEMENT DES OPERATIONS	4 230 000	2 307 280	0,0%	
	RESPONSABLE CDO/INTERIM	2 560 000	2 133 336	0,0%	
	RESP. DPT DES RH ET DE LA FORMTION	3 600 000	1 800 000	0,0%	
	DIRECTEUR POLE SUPPORT	2 800 000	1 680 000	0,0%	
	RESP.DPT ANIMATION COMMERCIALE	2 000 000	1 666 664	0,0%	
	PMO	5 000 000	1 666 656	0,0%	
	CONSEILLER DU DIRECTEUR GENERAL	3 200 000	1 600 000	0,0%	
	RESP. SCE ANALYSE CREDIT	2 400 000	1 500 000	0,0%	
	RESP.GESTION PREVENTIVE DE RISQUES	2 270 000	1 362 000	0,0%	
	RESP. DEPARTEMENT FINANCES, COMPTABILITE	4 000 000	1 333 344	0,0%	
	RESP. INSPECTION DES AGENCES & AFFAIRES SPECIALES/DAI	1 580 000	1 250 830	0,0%	
	RESP. DEPARTEMENT FINANCES, COMPTABILITE	2 700 000	1 080 000	0,0%	
	RESPONSABLE SCE MARKETING&COMMUNICATION	1 710 000	926 250	0,0%	
	RESPONSABLE ADJOINT AU DEPARTEMENT DES OPERATIONS	2 200 000	880 000	0,0%	
	DIRECTEUR RESEAU	1 800 000	720 000	0,0%	
	RESPONSABLE DE LA GESTION DES ACTIFS HE	3 400 000	708 346	0,0%	
	RESP. DEPARTEMENT TRESORIE	1 500 000	600 000	0,0%	
	DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS	1 500 000	600 000	0,0%	
	RESP. SCE ANALYSE CREDIT	1 300 000	520 000	0,0%	
	RESP.GESTION DES RISQUES	1 000 000	500 000	0,0%	
	DIRECTEUR ZONE 3	1 000 000	500 000	0,0%	
	RESP.DPT ANIMATION COMMERCIALE	1 000 000	500 000	0,0%	
	RESP.GAC	1 160 000	464 000	0,0%	
	RESP. INSPECTION DES AGENCES & AFFAIRES SPECIALES/DAI	790 000	395 000	0,0%	
	RESPONSABLE CDO/INTERIM	850 000	340 000	0,0%	
	DIRECTEUR RESEAU	500 000	250 000	0,0%	
	DIRECTEUR ZONE 3	2 500 000	208 348	0,0%	
	DIRECTEUR ZONE II	500 000	200 000	0,0%	
	RESP. DPT DES RH ET DE LA FORMATION	1 800 000	180 000	0,0%	
	RESP.SCE DES ASSURANCES	15 000 000	12 831 324	0,0%	
	RESP. SCE ANALYSE CREDIT	15 000 000	12 831 324	0,0%	
	RESPONSABLE SERVICE AUDIT	15 000 000	12 650 601	0,0%	
	RESP.DPT ANIMATION COMMERCIALE	15 000 000	12 650 601	0,0%	
	RESP. DPT DES RH ET DE LA FORMTION	15 000 000	12 428 580	0,0%	
	RESP. DEPARTEMENT FINANCES, COMPTABILITE	15 000 000	12 289 155	0,0%	
	RESPONSABLE CDO/INTERIM	15 000 000	12 289 155	0,0%	
	DIRECTEUR ZONE II	15 000 000	11 927 709	0,0%	
	DIRECTEUR RESEAU	15 000 000	11 927 709	0,0%	
	DIRECTEUR ZONE 3	15 000 000	11 566 263	0,0%	
	RESP.GESTION DES RISQUES	15 000 000	11 566 263	0,0%	
	RESP. DPT ORGANISATION & SATISFACTION CLIENT	15 000 000	10 301 202	0,0%	
	PMO	15 000 000	10 301 202	0,0%	
	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT EN CHARGE DU RISQUE	15 000 000	10 416 674	0,0%	
	RESPONSABLE INSTITUTIONNEL ET RESSOURCES	15 000 000	10 000 000	0,0%	
	DIRECTEUR ZONE 3	15 000 000	9 397 587	0,0%	
	RESP. DPT MONETIQUE & TRANSFERTS RAPIDES	15 000 000	9 216 864	0,0%	
	RESPONSABLE SCE MARKETING&COMMUNICATION	15 000 000	9 216 864	0,0%	
	RESPONSABLE DE LA GESTION DES ACTIFS HE	15 000 000	9 216 864	0,0%	
	RESP. DPT CONTROLEUR DE GESTION	15 000 000	9 216 864	0,0%	
	RESP. CONTROLE PERMANENT	14 200 000	8 896 365	0,0%	
	DIRECTEUR POLE SUPPORT	15 000 000	8 313 249	0,0%	
	RESP. SERVICE RECOUVREMENT	15 000 000	7 951 803	0,0%	
	RESP.GESTION PREVENTIVE DE RISQUES	15 000 000	7 951 803	0,0%	
	DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS	15 000 000	7 951 803	0,0%	
	CONSEILLER DU DIRECTEUR GENERAL	15 000 000	7 771 080	0,0%	
	RESP. DEPARTEMENT TRESORIE	15 000 000	6 000 000	0,0%	
	RESP. AFFAIRES JURIDIQ, SUCCESSIONS ET GARANTIES	15 000 000	5 000 000	0,0%	
	RESPONSABLE ADJOINT AU DEPARTEMENT DES OPERATIONS	15 000 000	2 500 000	0,0%	
	RESP. SCE MOYENS GENERAUX	5 700 000	2 403 648	0,0%	

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA/NIGER N°A1192017
BP 10973 Niamey - Niger

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.23. Les prêts, avances et garanties accordés aux dirigeants (en millions F CFA)

PRETS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITE DU BENEFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTERET	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
AVANCES					
	CONSEILLER DU DIRECTEUR GENERAL	1 200 000	1 199 511	0,0%	
	DIRECTEUR POLE SUPPORT	1 073 000	1 036 678	0,0%	
	RESP. DPT CONTROLEUR DE GESTION	796 000	822 500	0,0%	
	RESPONSABLE ADJOINT AU DEPARTEMENT DES OPERATIONS	768 000	763 074	0,0%	
	DIRECTEUR RESEAU	658 000	656 308	0,0%	
	RESP. DEPARTEMENT FINANCES, COMPTABILITE	450 000	550 000	0,0%	
	RESP. CONTROLE PERMANENT	738 000	513 713	0,0%	
	RESP. DEPARTEMENT TRESORIE	500 000	492 365	0,0%	
	RESPONSABLE CDO/INTERIM	475 000	474 957	0,0%	
	RESP.DPT ANIMATION COMMERCIALE	400 000	449 728	0,0%	
	DIRECTEUR ZONE II	375 000	374 732	0,0%	
	RESPONSABLE SCE MARKETING&COMMUNICATION	342 000	341 862	0,0%	
	RESP. SCE MOYENS GENERAUX	375 000	340 902	0,0%	
	RESPONSABLE SERVICE AUDIT	425 000	335 936	0,0%	
	RESP. INSPECTION DES AGENCES & AFFAIRES SPECIALES/DAI	300 000	300 000	0,0%	
	RESP.GESTION DES RISQUES	300 000	299 715	0,0%	
	DIRECTEUR ZONE 3	300 000	290 480	0,0%	
	RESP. DPT DES RH ET DE LA FORMTION	630 000	246 128	0,0%	
	RESP.GAC	390 000	244 226	0,0%	
	PMO	900 000	201 140	0,0%	
	RESP. DPT MONETIQUE & TRANSFERTS RAPIDES	400 000	133 974	0,0%	
	DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS	800 000	49 412	0,0%	

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweyo
BP:10973 Niamey

CERTIFIE ... AUX EC...

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplomé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK

BANK OF AFRICA NIGER

0

4.24. Les opérations réalisées avec les parties liées

(en millions F CFA)

	31/12/2025				31/12/2024			
OPERATIONS	FILIALES	CO-ENTREPRISES	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	FILIALES	CO-ENTREPRISES	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES
ACTIF								
Prêts, avances et titres	**0**	**0**	**0**	**4 535**	**0**	**0**	**0**	**3 581**
Comptes ordinaires débiteurs	0	0	0	4 202	0	0	0	3 213
Prêts	0	0	0	332	0	0	0	368
Titres	0	0	0		0	0	0	
Autres actifs	**0**	**0**	**0**	**2 026**	**0**	**0**	**0**	**2 026**
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**6 560**	**0**	**0**	**0**	**5 607**
PASSIF								
Dépôts	**0**	**0**	**0**	**2 916**	**0**	**0**	**0**	**6 979**
Compte ordinaires créditeurs	0	0	0	2 916	0	0	0	6 979
Autres emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes représentées par des titres	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres passifs	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**2 916**	**0**	**0**	**0**	**6 979**
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES								
Engagements de financement donnés	0	0	0	0	0	0	0	0
Engagements de garantie donnés	0	0	0		0	0	0	
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
PRODUITS ET CHARGES								
Intérêts et produits assimilés	0	0	0		0	0	0	6
Intérêts et charges assimilées	0	0	0	-39	0	0	0	-57
Commissions (produits)	0	0	0		0	0		
Commissions (charges)	0	0	0		0	0	0	
Autres produits	0	0	0	420	0	0	0	420
Autres charges	0	0	0	-1 714	0	0	0	-1 415
TOTAL NET	**0**	**0**	**0**	**-1 332**	**0**	**0**	**0**	**-1 045**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIÉS CONFORMES
AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

SANI BAKO
Comptable Diplômé

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.25. Les comptes de la clientèle

NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTÈLE	31/12/2024	31/12/2025
COMPTES COURANTS	43 405	41 070
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L'ETAT DU DECLARANT	4 074	5 595
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L' UMOA	25	68
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DU RDM	104	185
COMPTES D'EPARGNE	221 842	226 433
COMPTES A TERME	115	72
BONS DE CAISSE	0	0
AUTRES COMPTES DE DEPOTS	1 323	1 294

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplomé
ONECCA Niger N° A/1912/017
BP : 07 Niamey - Niger

Seyni BANI BAKO
Expert Comptable Diplômé

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.26. Le réseau

RESEAU	31/12/2024	31/12/2025
GUICHETS PERMANENTS	31	31
GUICHETS PERIODIQUES	0	0
DISTRIBUTEURS / GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE	36	37
SUCCURSALES ET AGENCES A L'ETRANGER	0	0
BUREAUX DE REPRESENTATION	0	0

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIÉS CONFORMES AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1902/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

4.27. Les effectifs, la masse salariale et le personnel extérieur

(en millions F CFA)

PERSONNEL PROPRE	EFFECTIFS								MASSE SALARIALE							
	ETAT DU DECLARANT		UMOA		RDM		TOTAL		ETAT DU DECLARANT		UMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
															0	0
CADRES ET ASSIMILES	47	30	3	1			50	31	1 359	929	192	20	68		1 619	948
TECHNICIENS ET ASSIMILES	102	52					102	52	1 437	748					1 437	748
AGENTS DE MAITRISE							0	0							0	0
EMPLOYES ET OUVRIERS	39	32					39	32	334	266					334	266
TOTAL	**188**	**114**	**3**	**1**	**0**	**0**	**191**	**115**	**3 129**	**1 942**	**192**	**20**	**68**	**0**	**3 390**	**1 962**

PERSONNEL EXTERIEUR	EFFECTIFS								CHARGES TOTALES	
	ETAT DU DECLARANT		UMOA		RDM		TOTAL			
	M	F	M	F	M	F	M	F		
CADRES ET ASSIMILES	0	0	0	0	0	0	0	0		
TECHNICIENS ET ASSIMILES	0	0	0	0	0	0	0	0		
AGENTS DE MAITRISE	0	0	0	0	0	0	0	0		
EMPLOYES ET OUVRIERS	17	9	0	0	0	0	17	9	33	18
TOTAL	**17**	**9**	**0**	**0**	**0**	**0**	**17**	**9**	**33**	**18**

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES
AUX ECRITURES

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1302/017
BP : 07 Niamey - Niger

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

Note annexe 4.28

4.28. ETAT DES CORRECTIONS

JUSTIFICATION DES CORRECTIONS

Au 31 mars 2023, la Banque a mis en place un crédit moyen terme de F CFA 10 000 millions au profit d'un client. Une erreur de saisie de la date de valeur a entrainé un trop perçu d'intérêts et commissions évalué à F CFA 1 821 millions sur les exercices 2023 et 2024.

La Banque a procédé à la correction de cette erreur par imputation sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

NOUHOU TARI
Expert Comptable Diplômé
ONECCA Niger N° A/1992/017
BP : 07 Niamey - Niger

11 BOA - Niger
Immeuble BOA
Rue du Gaweye
BP:10973 Niamey

CERTIFIES CONFORMES
AUX ECRITURES